

Règlement particulier du jeu de grattage de La Pacifique des Jeux

dénommé « CARRE OR »

(Applicable à compter du 2 avril 2024)

Article 1

Cadre juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément du règlement général des jeux de grattage de La Pacifique des Jeux publié au JOPF et sur www.pdj.pf, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Le présent règlement s'applique aux émissions et codes jeux du jeu « Carré or » visés dans les avis correspondants.

Article 2

Emissions de tickets et prix

Chaque émission de tickets est répartie en blocs de 250 000 tickets. Le prix de vente du ticket est fixé à 500 F.CFP.

Article 3

Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	5.000.000 F	10.000.000 F
1 lots de	1.000.000 F	1.000.000 F
100 lots de	50.000 F	5.000.000 F
500 lots de	10 000 F	5.000.000 F
5 000 lots de	5.000 F	25.000.000 F
3 000 lots de	2.000 F	6.000.000 F
16 500 lots de	1.000 F	16.500.000 F
37 500 lots de	500 F	18.750.000 F
62 603 lots formant un total de		87.250.000 F

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global du ticket et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeux gagnantes sur un même ticket.

Article 4

Description du jeu

4.1 Chaque ticket comporte quatre étapes de jeu dénommées « JEU 1 », « JEU 2 », « JEU 3 » et « JEU 4 ».

4.2 **Première étape de jeu dénommée « JEU 1 »**

4.2.1 Le « JEU 1 » est composé de deux zones de jeu à gratter, réparties comme suit :

- Une zone de jeu dénommée « NUMEROS GAGNANTS », représentée par huit symboles francs « F » ;

- Une zone de jeu dénommée « VOS NUMEROS », représentée par vingt symboles de liasses de billets.

Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « VOS NUMEROS » sont des numéros, avec leur transcription en lettres, allant de 1 à 49, à l'exclusion de tout autre numéro. Il est également possible de trouver un symbole « diamant » ou un symbole « bourse », tels que représentés dans les règles du jeu sur le ticket, à l'exclusion de tout autre symbole. Il y a au total 20 numéros ou 19 numéros et 1 symbole à découvrir.

- 4.2.2 Les éléments inscrits sous la couche grattable de la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS » sont des numéros avec leur transcription en lettres. Il y a au total 8 numéros à découvrir parmi les numéros mentionnés au 4.2.1.

Chaque numéro présent dans la zone de jeu « VOS NUMEROS » est associé à un montant en francs, inscrit en chiffres avec sa transcription en lettres, parmi les montants suivants : 500F, 1000F, 2000F, 5000F, 10 000F, 50 000F, 1 000 000F, 5 000 000F à l'exclusion de tout autre montant.

- 4.2.3 Le joueur gratte la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS » et découvre 8 numéros conformément au sous article 4.2.2.

Le joueur gratte la zone de jeu « VOS NUMEROS » et découvre 20 numéros avec les montants en francs associés ou 19 numéros avec les montants en francs associés et 1 symbole, conformément au sous article 4.2.1.

- 4.2.4 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMEROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros de la zone de jeu « NUMEROS GAGNANTS », le ticket est gagnant et il remporte le ou les montants en francs associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s).

- 4.2.5 Le « JEU 1 » est perdant dans tous les autres cas.

4.3 Deuxième étape de jeu dénommée « JEU 2 »

- 4.3.1 Si le joueur découvre un symbole « Diamant » lorsqu'il gratte la zone « VOS NUMEROS », il remporte la somme de 5000F.

- 4.3.2 Le « JEU 2 » est perdant dans tous les autres cas.

4.4 Troisième étape de jeu dénommée « JEU 3 »

- 4.4.1 Si le joueur découvre un symbole « Bourse » lorsqu'il gratte la zone « VOS NUMEROS », il multiplie les gains éventuels obtenus au « JEU 1 » par 10.

- 4.4.2 Le « JEU 3 » est perdant dans tous les autres cas.

4.5 Quatrième étape de jeu dénommée « JEU 4 »

- 4.5.1 Le « JEU 4 » est composé de quatre zones de jeu à gratter sur lesquelles figurent respectivement les montants suivants 1.000F, 5.000F, 10.000F et 50.000F.

- 4.5.2 Sous chaque zone de jeu se trouvent des symboles. Il y a au total 3 symboles à découvrir sous chaque zone de jeu.
- 4.5.3 Le joueur gratte chaque zone de jeu et découvre trois symboles par zone de jeu conformément au sous article 4.5.2. Si le joueur découvre trois symboles identiques au sein d'une même zone de jeu, il remporte le gain associé.
- 4.5.4 Le « JEU 4 » est perdant dans tous les autres cas.
- 4.6 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.
- 4.7 Le ticket de jeu est perdant dans tous les autres cas.

Fait le 22 mars 2024,

Par délégation de la Présidente-Directrice
Générale de La Française des jeux

Le Directeur Général
de La Pacifique des jeux

Charles LANTIERI

Thierry GABARRET